Le Burundi met de l'ordre dans la mobilisation et la gestion de l’APD

@rib News, 22/11/2011 â€“ Source XinhuaLe gouvernement burundais a validÃ© mardi un document de politique nationale afin de mettre de l'ordre dans la mobilisation et la gestion de l'aide publique au dÃ©veloppement (APD). Â«Â Toute APD doit s'aligner aux prioritÃ©s nationales. Il faut que les ONG qui travaillent dans les diffÃ©rents domaines s'alignent aux stratÃ©gies nationales, aux politiques sectorielles avant dâ€™agirÂ Â», a indiquÃ© le secrÃ©taire permanent du ComitÃ© de coordination d aides, Pamphile Muderega, lors du Forum politique du Groupe de coordination des partenaires tenu Ã Bujumbura pour valider le document.
Â«Â Il y a Ã©galement des coopÃ©rants techniques. Il faut qu'ils viennent nous donner leurs know-how, qu'ils viennent nous transmettre leurs connaissances, qu'ils ne viennent pas apprendre de nous, mais qu'ils viennent nous apprendre plutÃ´tÂ Â», a dÃ©clarÃ© Muderega. Il a ajoutÃ© que l'aide doit Ãªtre prÃ©visible, qu'elle ne doit pas Ãªtre fragmentÃ©e et qu'e s'aligne aux prioritÃ©s pour que l'on puisse voir son impact. Il a en outre soulignÃ© que l'APD suive la DÃ©claration de Paris (DP), Ã savoir l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement, la gestion axÃ©e sur les rÃ©sultats de dÃ©veloppement et la responsabilitÃ© mutuelle d'une part, et le Programme d'action dâ€™Accra (PAA), d'autre part. Selon le document validÃ© mardi la DÃ©claration de Paris et le Programme d'action d'Accra sont les cadres de rÃ©fÃ©rence en matiÃ¨re d'efficacitÃ© de l'aide car ils visent Ã dÃ©finir un ensemble de pratiques communes destinÃ©es Ã amÃ©liorer collectivement la mise en Å“uvre de l'APD. Ils se concentrent essentiellement sur le renforcement de lâ€™appropriation, la promotion du partenariat, et l'obtention des rÃ©sultats sur le front du dÃ©veloppement et la redevabilitÃ©. Entre 1990 et 1992, pÃ©riode de stabilitÃ© politique, le Burundi a reÃ§u de ses partenaires 288 millions de dollars en moyenne par an. Avec la crise de 1993, l'aide a accusÃ© une forte baisse. GrÃ¢ce au rÃ©tablissement progressif de la confiance des bailleurs sur le Burundi, le pays enregistrÃ© en 2010 une APD de 478 millions de dollars. La part de l'aide orientÃ©e vers les programmes de dÃ©veloppement est passÃ©e de 10% en 2004 Ã 34% en 2009.